

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 25 février 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 25 février 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (208r, 209v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 25 février 1882, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50661>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 février 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Gagneur, Wladimir \(1807-1889\)](#)

Lieu de destination 25, rue Louis-le-Grand, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Gagneur qu'il ne peut lui fournir davantage d'exemplaires du numéro du journal *Le Devoir* du 19 février 1882 : « D'ailleurs, je sais par expérience que mon journal n'a pas le don de faire beaucoup de conversions. » Il lui demande s'il a trouvé son article [sur les sociétés de secours mutuels] convenable. Il lui propose de faire un article sur les projets de loi sur l'association de Waldeck-Rousseau et du gouvernement. Sur la biographie de Godin dans *Les Hommes d'aujourd'hui*. Il lui remet la liste des députés auxquels le numéro du *Devoir* contenant sa lettre a été envoyé.

Notes Le 11 février 1882, le député Pierre Waldeck-Rousseau, dépose une première proposition de loi sur la liberté d'association. La « loi Waldeck-Rousseau » sur la liberté des associations ouvrières et patronales est votée le 21 mars 1884. Le numéro du journal *Le Devoir* du 19 février 1882 publie un article sur le projet de loi de Waldeck-Rousseau relatif aux associations dans la rubrique « Faits politiques et sociaux de la semaine » (voir en ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/104/90/836/0/0>, consulté le 25 juillet 2023).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Waldeck-Rousseau, Pierre \(1846-1904\)](#)

Œuvres citées

- Gagneur (Wladimir), « Lettre de M. Gagneur », *Le Devoir*, t. 6, n° 180, 19 février 1882, p. 97 [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/0098/100/836/0/0>, consulté le 25 juillet 2023]
- Godin (Jean-Baptiste André), « Questions sociales : les sociétés de secours mutuels devant la Chambre des députés », *Le Devoir*, t. 6, n° 180, 19 février 1882, p. 98-101 [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/99/100/836/0/0>, consulté le 25 juillet 2023]

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 31 janvier 93

Mon cher Eugénie

Ne comptez pas sur
d'autres numéros du "Devoir"
du 19^e. Je ne pourrais
vous en envoyer que quelques-uns
un peu souillés revenant
comme numéros d'essai
refusés. Et ailleurs je sais
par expérience que mon
journal n'a pas le don de
faire beaucoup de conversions.
Quelques numéros de moins
au de plus, le résultat sera
le même.

Vous ne me dites pas si
vous avez aimé mon
article conversationnel et assez médiocre.

Si vous espérez quelque chose
de ce genre de distribution, je
pourrais faire un article sur
certaines propositions de loi sur
l'association de Valentin Boussieu
et de Goussier.

Vous me ferez bien plaisir
en m'adressant dans votre
les distributions qui vous seront
faites sur ce sujet et tout
autre touchant aux questions
sociales.

Ne craignez pas de reprendre
pour moi compte les numéros
de ma biographie qui ont
fait fausse route. Je tiens à
ce que vous ne vous mettiez
pas au frais pour la propa-
gande que j'ai faite en
vue de l'œuvre du "Devoir".

Je vous remercie de m'avoir
la liste des dignitaires
auxquels le numéro
du Journal correspondant
notre lettre, a été envoyé.

Très bien sincèrement dévoué

Pauline